Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 022-212203434-20260910-D2026_072-DE

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TREBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX le DIX du mois de SEPTEMBRE

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 03 septembre 2026, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON Bénédicte, ARZUR Martine, BERTHELOT Françoise, BILLIOU Marine, BOYER Laurent, CHARMENTRAY Stéphane, CHAUVANAUD Gilles, EVEN Anne-Claire, GAUTIER Pierre-Louis, HALNA Yannick, HERTZOG Frédéric, LANGLAIS Mathieu, LE BIHAN Brigitte, LE COZ Quentin, LE GUEN Guillaume, LE HENAFF-LE JEUNE Michelle, LE MASSON Géraldine, LE PENVEN Morgane, MEYER Joël, MONFORT Annaïg, PIROT Geneviève, SEVES-QUERRE Frédérique, TISSIER Philippe, TOUZE Christine.

Procurations : BELLEC Nicole à BILLIOU Marine, BODERE Dominique à HERTZOG Frédéric, LANDOAS Tristan à BOYER Laurent

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2026-072 BUDGET MAISON DE SANTE - DECISION MODIFICATIVE N°1

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal une décision Modificative dans le budget de la Maison de santé afin d'opérer une régularisation d'anomalie issue de la TVA déductible sur retenues de garanties.

En conséquence, il est proposé, en dépenses de fonctionnement, de procéder à un transfert de crédits du chapitre 011 (*charges à caractère général*) vers le chapitre 65 (*autres charges de gestion courante*) afin de permettre l'émission d'un mandat d'ordre mixte de 2 548.46 € au compte 6588.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget 2026 de la maison de santé ci-après annexée.

Le Maire,
Bénédicte BOIRON

MAIRIE DE TREBEURDEN Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF